

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 MARS 2023

Convocation du : 06 MARS 2023

Nombre de conseillers :

- En exercice : 18
- Présents : 15
- Votants : 15
- Absents : 3

L'an deux mil vingt-trois, le lundi 13 mars à 20h30, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard PAILLARES, Maire.

Présents :

PAILLARES Bernard, ALBERT Mathieu, PECQUENARD Caroline, LORMIERES Philippe, MAYMAT Philippe, SERNY Philippe, MONTELS Nathalie, LECOINTE Marie-Jeanne, LACAM Sébastien, DIAZ Sandrine, RISPE Laurence, GIRARD Natacha, DEL RIO Sandy, LOMBRIL Sébastien, FORESTIÉ Edouard.

Absents excusés :

MALY Véronique donne pouvoir à SERNY Philippe, BELDA Laure donne pouvoir à PECQUENARD Caroline, BODOT Damien donne pouvoir à LORMIERES Philippe.

Monsieur LORMIERES Philippe a été élu secrétaire de séance

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint.

Le procès-verbal de la séance du 06 mars 2023 est adopté à l'unanimité.

DELIBERATIONS

2023-03-01 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET COMMUNE

Votée à l'unanimité

2023-03-02 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET CCAS

Votée à l'unanimité

**2023-03-03 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 PAR MONSIEUR LOUSTAUNAU BERNARD
POUR LE BUDGET COMMUNE**

Votée à l'unanimité

**2023-03-04 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 PAR MONSIEUR LOUSTAUNAU BERNARD
POUR LE BUDGET CCAS**

Votée à l'unanimité

2023-03-05 : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS COMMUNALES POUR L'ANNEE 2023

Votée à l'unanimité

**2023-03-06 : MODIFICATION DES STATUTS DU GMCA : COMPETENCE FACULTATIVE
« APPROVISIONNEMENT EN EAU »**

Votée à l'unanimité

**2023-03-07 : TRANSFERT DE LA COMPETENCE « MISE EN PLACE ET ORGANISATION D'UN SERVICE
COMPRENANT LA CREATION, L'ENTRETIEN ET L'EXPLOITATION DES INFRASTRUCTURES DE
RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES ET HYBRIDES RECHARGEABLES (IRVE) » AU SDE ET
INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE »**

Pour : 16 - Contre : 1 - Abstention : 1

**2023-03-08 : INDEMNITE D'EVICION D'UN BAIL RURAL A MONSIEUR ET MADAME CANTALOUBE
MICHEL ET MARGUERITE**

Votée à l'unanimité

**2023-03-09 : INDEMNITES POUR LE GARDIENNAGE DES EGLISES DE SAINT-NAUPHARY ET DE
CHARROS POUR L'ANNEE 2023**

Votée à l'unanimité

La séance a été levée à 22H50.

Affichée le 14 Mars 2023.

Le secrétaire,

Philippe LORMIERES.



Le Maire,

Bernard PAILLAR

